

LE PRÉSIDENT

Paris, le 20 JUIL. 2017

Monsieur,

Vous m'avez adressé le 5 juin dernier une nouvelle déclaration contestant les conditions dans lesquelles la concertation relative au projet de ligne nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) se poursuivait, considérant que les recommandations formulées dans ma lettre du 11 décembre 2016 n'ont pas été mises en œuvre.

Comme vous le savez la réalisation du projet LNPCA est désormais soumise à une réalisation par phase, qui rend plus complexe l'organisation de la concertation post-débat public, je ne manque pas de m'en entretenir régulièrement avec le garant désigné par la CNDP. Il n'en demeure pas moins que, le 5 avril dernier, lors de l'examen du rapport du garant et du compte-rendu du maître d'ouvrage relatifs à la phase de concertation qui s'est déroulée d'avril 2016 à janvier 2017, la CNDP a considéré que ses recommandations de 2015 relatives à une meilleure association du public avaient été prises en compte. Elle a donné acte de ces deux documents et insisté sur la nécessité de poursuivre la concertation en indiquant plusieurs points qui lui semblaient essentiels à traiter.

Selon les informations qui m'ont été communiquées par le garant, le maître d'ouvrage a réuni le 27 juin dernier le collège des acteurs (COLAC), auquel vous avez vous-même participé ainsi que plusieurs des organisations associées à votre déclaration. Au cours de cette réunion, le maître d'ouvrage a proposé aux acteurs un projet pour le déroulement de la concertation à venir jusqu'à l'enquête publique, intégrant l'essentiel de ses recommandations. Votre avis est sollicité d'ici au mois de septembre sur ce projet.

Dans l'hypothèse où, selon vous, le maître d'ouvrage ne mettrait pas en place, pour la nouvelle phase du projet qui s'engage, les conditions permettant une bonne participation du public, il conviendrait de le signaler au garant. Son rapport final devra signaler tous les manquements à la charte de la participation qu'il aurait pu constater.

Monsieur MOLINARI
GIR Maralpin
49 avenue Cernuschi
06500 Menton

.../...

.../...

Je demande par ailleurs au garant de bien vouloir répondre aux autres observations que vous avez formulées.

Je vous remercie de la confiance que vous témoignez à la CNDP et je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien à vous



Christian LEYRIT

Copie pour information :
Monsieur Ph QUEVREMONT, garant
Monsieur le Président de la FNAUT PACA
Monsieur le Président FARE SUD